

[texte](#)

[étude/rapport](#)

Contributions et conclusions du projet ALCOVE

Documents de réflexion et dossier de conclusion du projet européen ALCOVE, visant à une mise en commun des approches et des réflexions pour permettre une prise en charge respectueuse des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer.

Par: Espace national de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer /

Publié le : 11 Avril 2012

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Contribution Rights, autonomy & dignity of people with dementia \[ENG\] \(1.49 Mo\)](#)
- [Contribution Competence assessment and advance directives for people with dementia : Ethical and legal aspects \[ENG\] \(1.1 Mo\)](#)
- [Prise de décision, consentement et directives anticipées - Contribution de l'Espace éthique Alzheimer au projet ALCOVE \(0.3 Mo\)](#)

Liens

- [Site du projet ALCOVE](#)
- [Plus d'information sur le projet sur le site de la HAS](#)

Poursuivre la réflexion

Cette page présente, via les liens situés à droite, les documents suivants :

La contribution principale du groupe de travail consacré aux Droits, à l'autonomie et à la dignité des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer (en anglais)

Les conclusions du workshop organisé par la Fondation du Roi Baudouin

À propos d'ALCOVE

ALCOVE (ALzheimer COoperative Valuation in Europe) est une action conjointe européenne débutée en avril 2011. Elle vise à améliorer la connaissance sur les prises en charge des démences et à émettre des propositions sur les meilleurs moyens pour préserver la qualité de vie, l'autonomie et les droits des personnes malades et de leurs aidants. La HAS coordonne l'ensemble du projet et y représente la France, en lien avec le plan Alzheimer et le ministère de la santé. Le 12 avril prochain, la HAS réunit l'ensemble des pays participant au projet pour faire un bilan d'étape à mi-parcours.

ALCOVE est un projet qui réunit 30 organisations gouvernementales ou scientifiques de 19 pays de l'Union Européenne. La France, la Belgique, la Finlande, l'Italie, la Slovaquie, l'Espagne et le Royaume-Uni constituent le comité de pilotage. Le 12 avril 2012, la Haute Autorité de Santé réunira à son siège l'ensemble des 19 pays et 30 partenaires afin de faire un premier bilan à 1 an des différents travaux lancés le 1er avril 2011 au Luxembourg. L'action conjointe ALCOVE, cofinancée par la Commission Européenne et les Etats membres partenaires, vise à mettre en œuvre une collaboration européenne sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, dans le but d'informer les politiques de santé et promouvoir l'échange des bonnes pratiques vis-à-vis des personnes malades et des aidants. L'épidémiologie, le diagnostic précoce, la prise en charge et les aspects éthiques sont plus spécifiquement abordés, avec un point particulier sur la mesure et la réduction du risque iatrogénique des psychotropes et en particulier des neuroleptiques chez les patients. La maladie d'Alzheimer touche plus de 7 millions d'Européens, constituant une priorité de santé publique pour les Etats membres de par sa prévalence, son coût et son impact sur la société. L'absence actuelle de traitement curatif ne signifie pas une absence de prise en charge. Aujourd'hui, les citoyens européens et les professionnels de santé sont mobilisés pour fournir des soins et des services de qualité tout au long de la progression de la maladie. Le rôle des aidants est essentiel, et les associations des patients et des familles sont très actives dans cette dynamique. Afin d'associer pleinement toutes les expertises et de coordonner au mieux leurs travaux respectifs, ALCOVE et Alzheimer Europe, association européenne regroupant l'ensemble des associations nationales des patients et de leurs familles, dont France Alzheimer, ont signé ce jour un accord de coopération.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire